

Nouvelles de l'activité des sociétés

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **15 (1907)**

Heft 12

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de ses efforts doit être de se préparer de son mieux aux éventualités des luttes meurtrières. Mais elle peut, en outre, agrandir son champ d'action. Les grandes calamités publiques ne sauraient la laisser indifférente.

Nous aurons à parler, dans un prochain article, de l'activité déployée par la Société russe de la Croix-Rouge pour venir en aide aux victimes de l'inondation qui

désola la ville de St-Pétersbourg, le 4/16 novembre 1897. Nous verrons que, cette fois encore, le personnel dévoué et expérimenté de la Croix-Rouge contribua largement à soulager les misères causées par le fléau. Ce sera une preuve de plus de ce que nous disions au début de cet article: *La place de la Croix-Rouge est partout où il y a de la souffrance humaine.*

Nouvelles de l'activité des sociétés

Neuchâtel, Bureau de placement de garde-malades. Après un exercice de six mois, nous pouvons, semble-t-il donner un aperçu de l'activité et de l'utilité du Bureau de placement de gardes-malades fondé en avril dernier et ouvert le 1^{er} mai, à Neuchâtel, sous les auspices de la Société neuchâteloise de la Croix-Rouge. Ce Bureau, placé sous la surveillance d'une commission spéciale nommée à cet effet, a pour but de mettre à la disposition du public un personnel expérimenté et capable d'infirmiers, d'infirmières et de gardes-releveuses. — Les services de ce Bureau sont gratuits pour tous, public et personnel. — Il est ouvert tous les jours ouvrables de 10 heures à midi; pour les cas urgents on peut téléphoner à toute heure.

Jusqu'au 31 octobre 1907, 37 garde-malades ont été admis par le Comité. — A peu près tous sont venus se présenter eux-mêmes à la directrice qui a pu se rendre compte de la valeur du personnel dont elle dispose. — Parmi ces gardes nous comptons quatre infirmières de la Source de Lausanne, quatre sœurs de la Croix-Rouge de Berne, une ex-sœur de St-Loup, deux infirmières de l'étranger, neuf garde-releveuses diplômées, six infirmiers et une douzaine de gardes-malades, de veilleuses et de releveuses non diplômées, mais recommandées par divers certificats médicaux.

Tout le personnel est disséminé un peu partout dans le canton et dans la Suisse romande, mais nous sommes heureux de constater qu'il a compris le but actif de notre œuvre en témoignant dès le début de son activité une parfaite bonne volonté, une prompte décision et une grande célérité à répondre télégraphiquement ou téléphoniquement au premier appel de la directrice. Le Bureau est régulièrement en

rapport avec les gardes par un système de cartes d'arrivée et de départ.

L'expérience a rapidement démontré qu'il était impossible de s'en tenir à l'horaire limité de deux heures par jour, car il est souvent arrivé des demandes pressantes le dimanche et à toutes les heures du jour ainsi que parfois très tard dans la soirée.

70 placements ont été effectués durant ces six mois. — Plusieurs gardes ont du travail assuré pour cet hiver et le Bureau a déjà de nombreuses demandes jusqu'au 1^{er} juin 1908.

Aucune demande n'est restée sans réponse, et bien que nous ayons débuté avec un nombre de gardes très limité, nous avons heureusement pu répondre à tous les besoins. — Nous tenons à exprimer ici à ce sujet notre reconnaissance au Bureau de placement de la Croix-Rouge de Berne qui s'est mis à notre disposition avec beaucoup d'empressement et de dévouement pour suppléer ici et là à notre manque de personnel.

Le nombre des conversations téléphoniques et des télégrammes partis de notre Bureau a été de plus de 300 pendant ces six mois et nous pouvons évaluer le nombre des appels presque au même chiffre. Il a été expédié et reçu plus de 250 lettres.

Les factures envoyées aux divers clients représentent une somme de fr. 4000 environ qui a été intégralement versée au personnel sous déduction des frais de téléphone et télégrammes.

Les dons en espèces reçus du public se montent à une trentaine de francs.

Ces quelques chiffres nous semblent significatifs et prouvent que cette nouvelle branche de l'œuvre de la Société neuchâteloise de la Croix-Rouge répond à un véritable besoin. — Nous y voyons un grand encouragement pour l'avenir.

B. (Communiqué.)